AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été délivré le 09 mars 2021, sous la référence 11003 bis, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur les communes de Feyzin et Solaize, pour le maintien d'un port pétrolier sur un terrain d'une surface de 27180 m² et un plan d'eau d'une surface de 7190m, le tout figurant sur la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L2122-1-3 1°du code général de la propriété des personnes publiques, le bénéficiaire étant la seule personne en droit d'occuper la dépendance du domaine public en vertu des articles 3 et 4 de l'arrêté préfectoral n°2014224-001 du 12 août 2014.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 11003 bis :

- e.favier2@cnr.tm.fr,
- OU Direction Territoriale Rhône-Saône - Département domanial – Bâtiment CNR ZA Vérénay 950 rue du stade 69420 AMPUIS.

Cette délivrance peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis auprès du :
Tribunal administratif de Lyon
Palais des Juridictions administratives
184, rue Duguesclin
69433 Lyon Cedex 03
tél. : 04 78 14 10 10
greffe.ta-lyon@juradm.fr
http://lyon.tribunal-administratif.fr

Le présent avis a été mis en ligne le 23 mars 2021.

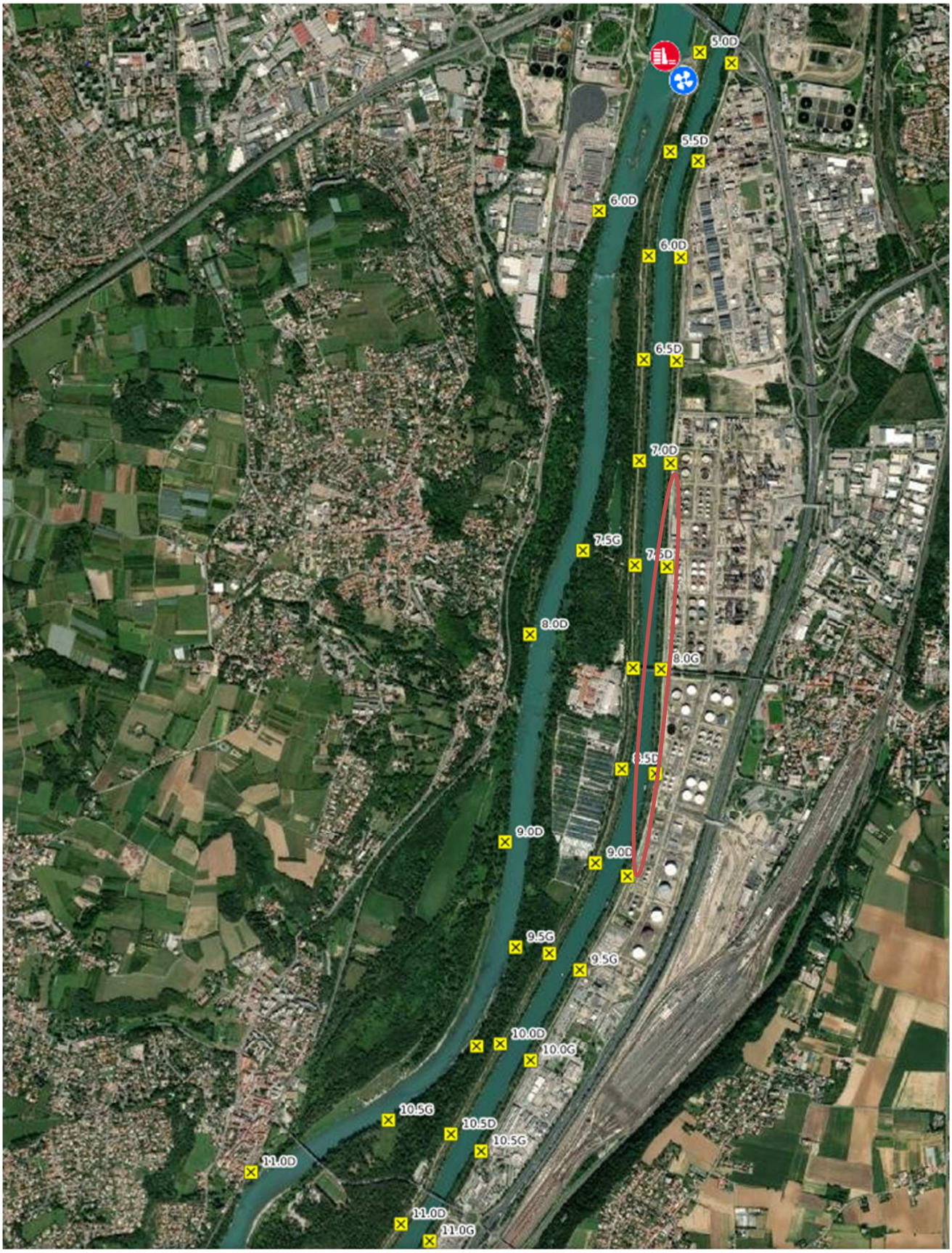
5.0D
5.5D
6.0D
6.0D
6.5D
7.0D
7.5G
8.0D
8.0G
9.0D
9.0D
9.5G
9.5G
10.0D
10.0G
10.5G
10.5D
10.5G
11.0D
11.0D
11.0G